

CONGRÈS D'ARLON

organisé par l'Institut Archéologique du Luxembourg
18, 19 et 20 août 2016

ACTES VOLUME I



Arlon
2016

édité par l'Institut Archéologique du Luxembourg

Kevin LELOUX

II.1

La bataille de l'éclipse (28 mai 585 ACN)

Dans son *logos* lydien du Livre I, Hérodote mentionne la campagne du roi lydien contre les troupes du roi des Perses Cyrus II. Lorsque Crésus s'apprête à entrer en Cappadoce, le père de l'Histoire précise que les raisons qui entraîneront le roi lydien à franchir le fleuve Halys (frontière entre le Lydie et la Médie) étaient doubles : Crésus désirait annexer un nouveau territoire mais surtout, il entendait venger son beau-frère Astyage que Cyrus venait de détrôner. L'occasion est ainsi fournie à Hérodote d'expliquer les origines du lien associant le roi lydien à Astyage. Il précise en effet qu'un conflit avait opposé les Lydiens d'Alvatte (le père de Crésus) aux Mèdes de Kyaxare (le père d'Astyage). Cette guerre se serait terminée sur un épisode célèbre qui est fixé en 585 ACN : l'éclipse totale du soleil qu'aurait prédite Thalès de Milet. C'est à la suite de ces hostilités, qu'un traité aurait été conclu entre les Lydiens et les Mèdes.

Dans notre exposé, nous reviendrons sur cet événement plus connu sous le nom de la « bataille de l'éclipse ». Nous analyserons le problème de la localisation de la bataille, ainsi que l'identité des rois lydiens et mèdes qui régnaient durant ce conflit. Nous étudierons surtout le rôle que l'éclipse totale du soleil joua dans la conclusion des hostilités, de même que l'impact de cet épisode sur les mentalités des Grecs. Cet exposé se penchera également sur l'utilisation que fait Hérodote de ce genre de phénomène pour dater des événements historiques. Enfin, nous examinerons la nature du traité conclu entre les Lydiens et les Mèdes scellé par un mariage royal.

Eric BOUSMAR

II.2

Nivelles, ville de résidence abbatiale du XII^e au XVIII^e siècle

L'énoncé pourrait étonner. Ville dont la genèse s'articule autour d'une abbaye, ville dont la seigneurie est détenue par son abbesse séculière, ou *sede vacante* par son chapitre, mais ville intégrée dans le duché de Brabant, bien que son abbesse se pare du titre de princesse du Saint-Empire, Nivelles n'est évidemment pas une ville de résidence princière au sens strict du terme. Pourtant, l'application à la cité aclote d'une analyse en termes de ville de résidence est susceptible de jeter un nouvel éclairage sur les rapports entre la communauté urbaine et la dame de Nivelles. Sans négliger les tensions, on favorise ici l'observation des interactions. La recherche s'inscrit dans le cadre d'une participation au projet *Residenzstädte im Alten Reich (1300-1800). Urbanität im integrativen und konkurrierenden Beziehungsgefüge von Herrschaft und Gemeinde* de l'Akademie der Wissenschaften zu Göttingen. La question sera traitée essentiellement du point de vue d'une histoire socio-politique et culturelle.